

21.10.2008 – 08:29 Uhr

comparis.ch : changer de caisse maladie au sein d'un groupement de caisses - Même service mais primes plus basses

Zürich (ots) -

Indication : le tableau récapitulatif du potentiel d'économies recélé par le changement pour la caisse la moins chère du groupement peut être téléchargé en format pdf sous : www.presseportal.ch/fr/pm/100003671-

60 % des assurés ont souscrit leur assurance de base obligatoire auprès d'une caisse maladie appartenant à un groupement. En changeant pour la caisse la moins chère du groupe, ces assurés peuvent parfois faire de massives économies tout en profitant du même service. comparis.ch, le comparateur sur internet a calculé que le potentiel d'économies que recélait un changement systématique des assurés pour la caisse la moins chère de leur groupe, dépassait le milliard de francs.

Les caisses maladie sont en train d'envoyer les primes pour l'an prochain. Or beaucoup d'assurés peuvent économiser de l'argent en changeant de caisse maladie. comparis.ch, le comparateur sur internet, a ainsi calculé en septembre que si tous les assurés changeaient systématiquement pour la caisse la moins chère, ils feraient 3,8 milliards de francs d'économies (1). Beaucoup d'assurés ne sont cependant pas prêts à quitter leur caisse, comme l'expérience le montre, soit qu'ils apprécient le service de leur caisse actuelle, soit qu'ils aient souscrit une assurance complémentaire auprès de cette même caisse... « Un grand nombre d'assurés ont l'impression qu'économiser des primes tout en bénéficiant du même service, et en plus en ne séparant pas ses assurances de base et complémentaire, relève de la quadrature du cercle » résume Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch.

La majorité des assurés est affiliée à une caisse faisant partie d'un groupement. La quadrature du cercle est pourtant à portée de main si l'on peut changer de caisse au sein d'un même groupe. En effet, beaucoup de caisses ne travaillent pas seules mais opèrent au sein d'un groupement. En changeant de caisse à l'intérieur d'un même groupe, il est possible d'économiser des primes. Et, cerise sur le gâteau, on bénéficie du même service tout en ne séparant pas ses assurances de base et complémentaire. En Suisse, on compte ainsi sept groupes rassemblant 31 caisses maladie (cf. tableau). 60 % de la population sont assurés auprès d'un de ces groupes.

Un potentiel d'économies supérieur à 1 milliard de francs. Changer au sein d'un même groupe en vaut la peine : par exemple, un adulte habitant Zurich et ayant la franchise de base à 300 francs et la couverture accident peut économiser plus de 800 francs l'an prochain en quittant Helsana pour aller chez Avanex. En tout, le potentiel d'économies recélé par un changement systématique des assurés pour la caisse la moins chère de leur groupe, dépasse le milliard de francs. A elles seules, les personnes affiliées à une caisse du groupe Helsana, pourraient économiser 625 millions de francs juste en changeant pour la caisse du groupe proposant les primes les moins chères pour leur commune. Et le potentiel d'économies pour toute la Suisse irait même jusqu'à doubler si, en plus d'opter pour la caisse la moins chère du groupe, les assurés optaient aussi pour le modèle d'assurance le moins cher.

Pas de changement au niveau de l'assurance complémentaire. De nombreux assurés souhaitent souscrire leur assurance de base et leur assurance complémentaire auprès de la même caisse. Or, changer

au sein d'un même groupe ne modifie guère les choses puisque aujourd'hui, les polices d'assurance complémentaire sont en général déjà rassemblées dans une autre société appartenant au groupe. Ainsi, par exemple, la société Helsana Assurances Complémentaires SA rassemble les complémentaires des assurés du groupe Helsana et la société Visana Assurances SA celles du groupe Visana. Dès lors, changer au sein du même groupe ne présente pas d'inconvénient au niveau des assurances complémentaires.

«L'appartenance à un groupement de caisses maladie ouvre ainsi un énorme potentiel d'économies à tous les assurés qui, jusque là, ne voulaient pas quitter leur caisse» analyse Richard Eisler. «Et le fait que cela n'entraîne aucun changement pour leur assurance complémentaire, est un bénéfice supplémentaire.»

(1) Le communiqué de presse du 23 septembre 2008 peut être téléchargé sur internet : http://www.comparis.ch/comparis/press/communiqu.aspx?ID=pr_comm_communique_080923

Contact:

Richard Eisler
P.D.G.
Téléphone : 044 360 52 62
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100571674> abgerufen werden.